

# DROIT PENAL 3° SEMESTRE

## introduction.

### Chapitre 1 : La notion de Droit Pénal.

De droit pénal est le droit de ce qui interdit, de ce qu'il ne faut pas faire.  
C'est aussi le droit de la réaction de la société lorsqu'un individu a enfreint les interdictions.

#### Section 1 : le droit pénal est une conception générale.

De droit pénal et le droit criminel sont des synonymes.  
Cette double terminologie donnait une bonne approche de ce qu'est ce concept.  
En globalité le crime est ce qui est le plus grave dans la loi française.  
Toute action ou omission qui est sanctionné par une peine.  
Ce qui est sanctionné par une peine, c'est une infraction.  
Le droit des peines c'est le droit des infractions.

Il existe deux catégories d'infraction :

- infraction d'action : je fais ce que je ne dois pas faire.
- infraction d'omission ou d'inaction : je ne fais pas ce que je devrais faire.

L'appel est une mesure prise contre l'auteur de l'infraction pour le punir et pourrait s'y empêcher qu'il recommence.

Si on est en présence d'infraction alors il y aura peine.

Le droit pénal intervient signer une peine pour une infraction.

Le droit pénal et l'ensemble des règles qui vont être sanctionnées par une peine si il y a irrespect.

Paragraphe un : la sanction pénale.

La sanction n'est pas propre au droit pénal.

Aller de l'essence même de la règle de droit.

S'il règle n'est pas sanctionné, ce n'est pas une règle de droit.

Sanctionné s'est imposé une autorité publique

A) spécificité de la sanction pénale.

L'objet de la sanction c'est assuré l'exécution de la règle de droit.

L'équivalent en droit civil serait les dommages-intérêts , car on ne peut pas non faire comme si cela ne c'était pas passé.

L'objet de la sanction civile est de remettre les choses dans l'état, de faire respecter la règle de droit.

La sanction pénale vise une personne directement, il y a l'idée de réparation, d'infliger un mal à celui qui a réalisé un acte contraire au droit : il faut le punir.

L'objet du droit pénal est de punir le non-respect à la règle de droit et aussi de faire peur, de dissuader.

Les sanctions disciplinaires.

L'objectif est de sanctionner d'une espèce d'une règle dans un cadre plus étroit que celui d'une profession.

La sanction pénale est exercée par un tribunal, par un magistrat spécifique : le ministère public.

Un certain nombre de règles doit être respecté : l'impartialité et la présomption d'innocence.

La Cour Européenne des Droits de l'Homme et le Conseil Constitutionnel ont souvent rappelé peu importe la terminologie, les sanctions bien qu'administratives, ne peuvent être prononcées sans respecter les droits de l'individu. Il faut savoir si la sanction a un caractère positif. Il faut un système pour garantir les droits des citoyens.

La Cour Européenne des Droits de l'Homme explique le principe sanctions.

B) les types de sanctions pénales.

a. Les peines

Les peines sont le châtement infligé en rétribution d'une infraction commise c'est-à-dire en contrepartie.

Les objectifs :

La rétribution c'est-à-dire la contrepartie de la faute si on ne respecte pas c'est une fois qu'il faut sanctionner. Ceci signifie qu'il ne s'agit plus de l'expiation de la faute, mais de rétablir un équilibre rompu par la faute.

Les caractères :

- afflictive, objet : la souffrance morale ou corpelle
- infamante : blâme par rapport à une conduite fautive

Les peines sont « préfixées » on en connaît la durée maximum, mais on sait que cela peut aller nettement au-dessous.

Ces caractères font en sorte que la peine serve à quelque chose.

- la rétribution

C'est la contrepartie de la faute. Il y a dans l'organisation de la société une nécessité de condamner.

La peine joue un rôle fondamental dans la société. Il y a la nécessité que celui qui a commis une faute soit réprimé.

À côté de cela des objectifs secondaires.

- la dissuasion

L'idée du législateur doit faire peur, elle doit impressionner.

- la prévention

Celui qui a été sanctionné ne doit pas vouloir recommencer.

Cependant l'exemplarité de la peine ne fonctionne pas.

Exemple : la condamnation à mort.

Selon Montaigne : « On ne punit pas celui qu'on pend , mais on punit par les autres. »

- la réadaptation

La peine doit rendre meilleur. Il faut que la peine soit humaine cependant cela est compliqué à réaliser.

Aujourd'hui il existe deux peines de référence : la privation de liberté et la peine.

Il existe aussi d'autres peines : Les TIG, les peines restrictives de droits, les interdictions professionnelles, les confiscations de biens.

Aujourd'hui on recherche des peines à caractère puratif. Cette peine consiste à garder un contrôle sur l'individu après l'enfermement.

Exemple : le bracelet électronique.

#### b. Les mesures de sûreté.

La mesure de sûreté : de protection sociale afin de prévenir de l'infraction ou de sa récurrence ; il faut lutter contre l'état dangereux d'un individu.

La mesure de sûreté doit répondre à l'adage « mieux vaut prévenir que guérir ».

La mesure de sûreté n'a pas de caractère afflictif, n'a pas de coloration morale, elle est conçue comme une mesure de traitement pour empêcher que les gens ne commettent des infractions. Elle doit être à durée indéterminée et doit être révisée.

Exemple : le bracelet électronique est l'idée de surveiller ce que l'individu fait.

Le but de la mesure de sûreté est de prévenir en surveillant l'individu, soit en le neutralisant, soit en le traitant.

Notre droit ne connaît qu'un nombre limité de ces mesures. Leur application se fait principalement aux mineurs.

Avec ses mesures on s'efforce d'éviter de porter atteinte aux libertés fondamentales.

Paragraphe deux : le phénomène criminel.

A. l'approche objective.

Le phénomène criminel : ensemble du comportement actif ou passif sanctionné par la loi pénale.

Cependant comment réunir viol, meurtre, amendes, 80 avec une... Dans la définition ?

Le seul élément comment ce sont les sanctions pénales.

Huit dangereux est déterminé par la mesure de sûreté.

Infraction : par une approche sociologique, Sept-Arte prévue est punie par la loi pénale à raison de troubles prévus à l'ordre social.

Cependant pourquoi est-il puni ?

Parce que si cela approbation.

Bien grande réalité des séries de démission, dans le temps et dans l'espace.

On en apparaît partout dans le monde comme pour le temps.

Exemple : l'interruption volontaire de grossesse.

L'ordre social d'un concept émouvant qui conditionne la salle sanctionner ou non. Cependant c'est plus des règles religieuses.

C'est parce qu'est inscrit dans la loi pénale que l'on dira qu'il contraire ordre social.

#### a. Les délits naturels

Violations des reçus dans une société à une épaule déterminée. C'est la manifestation de la conscience collective.

Quels sont les infractions comme nécessairement condamnable.

#### b. Les délits artificiels

Ils ont été créés par les pouvoirs publics en fonction des contingences sociales politiques ou économiques : sécurité routière, fiscal...

Fait partie du droit émouvant. Des infractions apparaissent disparaissent.

Il existe un classement tripartite (article 111 -- un) crime, délit, contraventions.

L'importance de la peine qu'il terminait avec des infractions.

Les mesures de sûreté peuvent intervenir sans qu'il attend à l'ordre social, c'est juste le risque de latin qui va entraîner la mesure.

Exemple : récidive, drogue

Restent à préciser l'importance statistique de ce phénomène criminel. Certains éléments vont observer la criminalité constatée et jugée :

- la police. C'est la criminalité apparente
- La justice : la criminalité sanctionnée, la criminalité légale

La criminalité elle va au-delà de la criminalité apparente.

La différence entre la criminalité est de la criminalité apparente c'est le chiffre noir de la criminalité. Ces estimations de la criminalité inconnue. Allen a criminalité a tendance à augmenter avec de plus en plus d'infraction.

La criminalité liminaire étant 11 cas le criminel commence de plus en plus jeunes.

B. l'approche subjective : les acteurs de la

a. Les délinquants

C'est celui qui commet une infraction de droit pénal. Au départ ont été plutôt du volt du voleur.

Parfois celui qui commette des responsables : la capacité mentale.

Aujourd'hui conception plus criminologie du délinquant.

On a recherché l'homme derrière le délinquant.

C'est la mentalité de l'individu qui importe : sociable insatiable.

Voilà donc aboutir un système dans le cadre de l'Assomption : même infraction, peines différentes dans l'individu.

Cette individualisation de la sanction et l'évolution du droit pénal.

b. La victime

C'est un rôle important caractères « parti » au procès pénal. Alan déclenche le procès.

Cependant droit pénal spécial, la qualité ou le comportement de la victime de jouer un rôle : âge, lien de parenté.

Parfois, l'on exigera une terre de la victime : diffamation.

Cependant, pour le vol, il n'y a pas nécessité de plainte. Allen

L'idéologique, l'on s'est interrogé sur le rôle de la victime dans certaines infractions : la victime russe.

La victime joue-t-elle un rôle positif dans l'infraction ?

mais alors idée d'un couple criminel.

Exemple : escroquerie

SECTION 2 : Le droit pénal envisagé comme discipline juridique

Le droit est bien que normatif, d'isoler les domaines scientifiques. Les sciences criminelles d'ignorer.

Paragraphe 1 : la place le contenu du droit pénal

#### A. Laplace droit pénal

##### 1. Le droit pénal et la morale

Le droit pénal pénétré par les sciences humaines.

Ce sont attachés à l'étude du fait criminel.

Exemple : le droit de tenir

La psychologie souvent rôle important dans la peine.

La morale joue aussi un rôle normatif, tout comme le droit. Le domaine de la morale est très vaste, elle règle de conduite de l'être humain. Le droit pénal canadien société, sommation.

De nombreux assistants libres qui ne sont pas dans le droit pénal : mensonge, Sissi, alcool, qui visite...

Inverse, droit pénal a sanctionné mais c'est sans attendre la morale. Exemple : le stationnement interdit.

##### 2. Le droit pénal et le droit positif

Malgré influence des sciences et de la morale, le droit pénal n'est pas un droit naturel.

Selon les critères traditionnels, le droit pénal à partir ordre public : déclaration place dans le procès.

Le droit pénal à partir aussi gros droit constitutionnel car il y a une constitutionnelle du droit pénal car ce dernier est très libertés.

Le droit pénal de la mesure des libertés des citoyens.

Le droit pénal à des rapports avec le droit administratif car il fonctionne avec des fonctionnaires.

Le droit pénal à des rapports avec le droit international.

Il existe le droit pénal international qui est une branche du droit international pénal. Allen se droit déterminé règle en matière d'extrémité de son extradition. Allen malgré tout cela considère souvent le droit pénal comme une branche droit privée.

- les juridiction pénale à partir de système juridique étant administrative
- la victime, le préjudice : problème entre deux individus qui relèvent du droit privé
- la technique du droit pénal est une technique du droit privé : protéger les droits individuels

##### 3. Le droit pénal

Le droit est un droit sanctionne au deuxième degré.

Ces disciplines du droit public ou privé recourent droit pénal pour l'emploi des Assomption.

Lorsque le législateur estime que les sanctions disciplinaires sont pas suffisantes, leader ordre droit pénal le recours de septennat :  
exemple : interdiction de l'habitude, obligation de pension alimentaire.

Le droit administratif et appelle au pénal.  
Exemple : corruption de fonctionnaires

De 100 humains de Merlin Le droit social ou le droit fiscal.

Le droit pénal et le gendarme.

#### 4. Le droit pénal et l'Etat

Celica qui est appliqué la sanction.

Certains domaines sont propres droits pénal : b, viole...  
Ce domaine s'élargit puisque le droit pénal prévoit de plus en plus de sanction, d'infraction, démission. Le droit pénal des acteurs de normes.  
Exemple : obligation de porter secours

Cependant le droit pénal doit-il être nécessairement respecté les règles du droit dans lequel il intervient ?

D'avoir contradiction entre droit civil de droit pénal.  
Exemple : article 215 du Code civil : la cohabitation des soins  
auparavant le droit pénal interdisait à deux est sous de la femme se prostituer d'habiter ensemble sans risque d'être condamné à la prostitution.  
Aujourd'hui la contradiction a changé. Allen c'était le droit pénal qui prenait là-dessus de rebond.

En matière de conflits entre droit civil et droit pénal sont exemples : magasin  
le droit civil : une protection médicale acheteur et le vendeur se sont mis d'accord sur la chose sur le prix. Il y a donc pas de vol.  
Le droit pénal s'est donc franchi les règles du droit civil : il existe le vol.

Le droit pénal est le droit commercial  
exemple :  
en droit commercial : un chèque est un document avec six mentions obligatoires donc décidément que là-bas, le chèque n'est pas sans provision.  
Le droit pénal sont les affranchis et sanctionne même si le chèque n'a pas de date.  
C'est l'intention qui compte.

L'automne 1000 droit pénal s'impose afin de maintenir l'ordre social. Dès lors que la volonté criminelle est établie, il doit y avoir une sanction sera plus possible de derrière un autre droit.  
Le droit pénal saccage beaucoup à l'apparence.  
Cependant le droit pour oublier la légalité de la loi 100

#### B. le contenu du droit pénal

a. La distinction entre droit matériel droit formel

- distinction entre droit et procédure pénale

Il existe trois branches du droit matériel :

- Le droit des générales (art 101-1 jusqu'à 133-17 du C.P.) se sont les conditions générales d'incrimination et des peines.
- Le droit pénal spécial : détail de chaque infraction.
- La technologie, de la science pénitentiaire : étude des problèmes posés par l'exécution des peines. Exemple : juge de l'exécution des peines.

Le droit formel : ensemble des règles qui gouvernent le procès pénal.

Ces règles s'appliquent du Québec qu'elle jusqu'à la fin de l'exécution de la peine.

Cependant dans toutes les branches droit, le procès exceptionnel.

Au droit pénal on ne peut le faire exister sans procédure.

Le droit pénal assureur protection des citoyens.

b. Droit pénal intérêt droit pénal international

Les lundi droit pénal à ne serait pas frontières.

Dans le droit interne on aura des éléments nationaux.

Dans le droit pénal international on aura des éléments d extrémité

Le droit pénal au sens propre : c'est une branche droit pénale privée.

Il détermine la loi qui s'applique : problème d'un espace.

J'examine les règles concernant l'entraide répressive internationale.

Exemple : extradition, mandat d'arrêt européen

Le droit international pénal, est une branche droite internationale publique.

Ce sont les règles de la justice pénale internationale. Elle concerne les états.

Illustrations : cour pénale internationale

c. Distinction entre droit pénal commun et droit pénal exception

Et les systèmes de droit pénal qui ne s'est-il que pour telle ou telle catégorie individus : militaire, Marie Marchand.

Ce qui peut de révision particulière.

Il peut y avoir aussi certaines catégories d'infraction. : la grande criminalité organisée : terrorisme



Droit est différent des autres disciplines dans la mesure où il y a un environnement spécifique.

## § 2. Environnement spécifique droit pénal : les sens criminels

La criminalité étant envisagée comme il est normal que les sciences jouent un rôle important.

Il existe la politique criminelle.

Cette enceinte qui est à distinguer du droit pénal lui-même.

La politique criminelle : ensemble des procédés qui permettent de lutter contre le crime.

Cette notion s'est élargie. Elle comprend aussi tous les moyens de prévention, ce qui tarit les causes de la criminalité.

Dans son ouvrage « les grands systèmes criminels » qu'elle m'a mentis, définit les différents modèles politiques.

Les modèles de politique criminelle se définissent aussi selon un classement jouit des autres droits que le droit pénal.

Exemple médiation

Le choix de la politique criminelle a pour objet d'influencer ce qui porte appliquer la loi pénale.

Exemple : le ministère public.

Ce gouvernement qui va influencer les tribunaux.

La politique criminelle est une sans inspiration pour le législateur et pour l'action judiciaire, les tribunaux.

Sur un plan terminologique, il y a deux types de sens criminels.

### A. les sciences criminalistiques

On parle de la criminelle statique. L'objet de rassurer la répression de la criminalité.

Exemple : la police scientifique.

Cela permet de rechercher des preuves dans le procès pénal. Il faut rapprocher la criminalité réelle et la criminalité sanctionnée.

Ce sont des sciences issues de la nature.

- la médecine légale
- l'anthropométrie
- la dactyloscopie
- l'empreinte génétique
- toxicologie
- la balistique
- la graphologie
- la psychologie

### B. les sciences criminologiques

Les sciences criminologie : pour objet d'étudier le phénomène criminelle commune réalité sociale humaine.

L'objet de cette science est assez basse.  
Il a objet qui correspond à trois temps de phénomène criminel.

a. L'établissement de la loi pénale

Intervient quelque chose s'est créé une infraction est donc créé une sanction.  
De l'actif du norme de conduite sous peine de sanctions. Si dans ce groupe d'une interdiction d'obligations, les infractions seront commises.

Les sciences criminelles observent pourquoi on incrimine certaines actions.  
Quels sont les causes de la création de la loi pénale ?  
L'histoire, technologie...

b. Le crime

Le crime c'est le non-respect de l'interdiction.

Pourquoi certains individus deviennent-ils de la norme ?

Lorsque l'on se place du côté du délinquant, on étudie la criminologie.

- Première partie : la criminologie descriptive

On étudie le volume de la criminalité : âge, sexe ...  
C'est la phénoménologie criminelle.

- Deuxième partie : la criminologie explicative

Lorsque l'on se demande quelles sont les causes de la criminalité, c'est l'étiologie criminelle.

Deux distinctions.

- La criminologie générale :

On recherche le lien de causalité qui peuvent permettre la prévention des comportements criminels.

Exemple : la misère entraîne le vol.

Il s'agit de comparer les délinquants et les non-délinquants.  
Des scientifiques peuvent intervenir dans cette recherche.  
Trois types de sciences se sont intéressées aux causes de la criminalité :

- Les sciences médicales

LOMBROSO Cesar : La criminalité se trouve dans l'anatomie.

Aujourd'hui la biologie criminelle à pris la relève :  
On se fixe sur des anomalies génétiques ou chromosomiques.

- Les sciences morales

C'est dans l'environnement et non chez le délinquant qu'i :faut chercher la criminalité.  
FERRI Enrico fut le fondateur de la sociologie criminelle.  
C'est la branche dominante de la criminologie.  
On étudie le milieu social , culturel , économique , politique...

Exemple : le lien entre l'urbanisation et la criminalité.

- Les sciences psychologiques et psychiatriques

Il faut comprendre la dynamique du crime : pourquoi un individu devient-il un délinquant ?

La criminologie générale emprunte à beaucoup d'autres sciences.  
La simple juxtaposition de ces sciences n'expliquent pas pourquoi un individu est devenu un délinquant.  
L'intérêt de la criminologie c'est de confronter ces recherches.  
Il faut comprendre pour agir de façon efficace.

- o La criminologie clinique

Des équipes pluridisciplinaires vont expliquer pourquoi un individu a agit de telle manière qu'il est devenu un délinquant.

- le diagnostique

Pourquoi une infraction a-t-elle été commise.  
Pourquoi y a-t-il un état dangereux.

- le pronostic

Y a-t-il eu récidive ?

- le traitement

Il est susceptible de diminuer les risques de récidives et la dangerosité de l'individu.  
Ce systeme est proche de l'examen médical.

La criminologie cliniqueest institutionnalisée dans notre droit :  
C'est l'examen de personnalité qui est une obligation pour tout personne aya,t commis un crime.

c. La réaction sociale

Comment la société doit-elle réagir face à une infraction ?

Il existe la réaction institutionnelle : la peine ou la mesure de sureté.

Comment s'applique la peine ?

Comment fonctionne la justice ?

Comment se déroule le procès ?

